

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29 juin 2024, s'est réuni le vendredi 05 juillet 2024 à 20h00, à la Salle des Fêtes, en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., M. BRILLANT P., Mme JANVRIN A.M., M. LEBOEUF A., M. LELIEVRE P.E., M. MANTEAU N., Mme MOIZARD D., Mme POPLAIN S., M SIRE C., M. SORET R.

Absents : Mme COUANNAULT S. qui a donné pouvoir à M. SIRE C., Mme REVERDY C. qui a donné pouvoir à M. BOITARD J.F., Mme THEBAULT S. qui a donné pouvoir à M. MANTEAU N., Mme VACQUEREL A. qui a donné pouvoir à LELIÈVRE P.E.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Philippe BRILLANT est nommé Secrétaire de séance.

Le compte rendu du 03 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **COMMUNE**

#### **TARIFS CAMP ADO ÉTÉ 2024**

M. le Maire expose le planning du « séjour ado sous tente » qui se déroulera du 08 au 12 juillet 2024. Cinq jours d'activités et quatre nuitées sont proposés aux adolescents.

Le tarif est fixé comme suit :

- Enfants de Férolles : 160 €
- Enfants hors commune : 200 €

Un partenariat est engagé avec la CAF pour une aide complémentaire aux familles via le dispositif « Pass Colo ».

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide les tarifs du séjour camp ado proposés ci-dessus.

#### **VALIDATION DES LIMITES INTERCOMMUNALES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE JARGEAU, DARVOY, SANDILLON ET FÉROLLES**

Dans le cadre de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier de Jargeau, Darvoy, Sandillon et Férolles, il convient aux communes de valider les modifications des limites intercommunales. Cette disposition issue du travail sur le remembrement foncier garantit la même superficie, au m<sup>2</sup> près, pour l'ensemble des collectivités.

Après vérification du plan, les élus acquiescent les nouvelles limites intercommunales.

- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :
  - valide à l'unanimité les nouvelles limites intercommunales,
  - charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services de la Direction du Patrimoine et des Ressources Partagées du Conseil Départemental du Loiret.

## AFFAIRES DIVERSES

### Travaux en cours :

- Point sur les travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie :
  - Aménagements extérieurs : avenant de l'entreprise JALICON pour un montant de 10 249,80 € TTC.
  - Fourniture et pose du rideau entre la salle du conseil municipal et l'annexe : devis de l'entreprise CROIXMARIE pour un montant de 3 584,98 € TTC.
- Rénovation des chemins communaux par l'entreprise TPVL pour un montant de 16 440 € TTC :
  - Chemin des Grasins,
  - Chemin de la Grappe Blanche,
  - Chemin du Clos des Bosnes,
  - Chemin de Boynes,
  - Chemin de la Queuvre.
- Aménagement de sécurité route de Tigy à Villiers du 19 au 30 août 2024. Travaux réalisés par l'entreprise TPVL pour un montant de 39 438 € TTC. Cette réalisation est subventionnée par le Département à hauteur de 10 000€ et par des crédits d'État (amende de police et redevance des mines) à hauteur de 14 506 €.
- Réfection du terrain multisport par la société AGORESPACE pour un montant de 18 430,80 € TTC avec une subvention du Département à hauteur de 9 625 €.
- Réfection de la salle de classe maternelle (petite section) : devis de l'entreprise Poire Peinture s'élevant à 3 270 € pour les murs et les boiseries et 4 077 € TTC pour le sol en dalles PVC.

### Lancement de l'étude d'aménagement de la RD712 (route de Sandillon)

Une première rencontre est prévue avec le Département le 16 juillet 2024 pour engager une réflexion sur le projet de rénovation de la route de Sandillon et définir une convention bipartite sur l'étude de programmation des aménagements de sécurité qui pourront être réalisés.

### Étude sur la transition énergétique communale (programme Village d'avenir)

L'objectif de cette étude est de définir la stratégie de transition énergétique des bâtiments communaux. Elle est éligible dans le cadre du label « Village d'avenir » et le financement est intégralement pris en charge par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

### Courriers de remerciement

M. le Maire rend compte des courriers de remerciement de la part des associations Expression et Rando Férolles pour le versement des subventions 2024 ainsi que l'aide matérielle apportée par la mairie.

## QUESTIONS DIVERSES / VIE COMMUNALE/ ACTUALITÉ DES COMMISSIONS

**Mme Sylvie POPLAIN** fait le point sur les inscriptions au centre de loisirs du 08 juillet au 02 août 2024 : 49 enfants inscrits la 1<sup>ère</sup> semaine, 44 enfants inscrits la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semaine et 31 enfants inscrits la dernière semaine.

Elle énonce les sujets abordés lors de la commission santé tels que le nombre de professionnels paramédicaux (326 contre 305 l'année dernière), les parcours de santé réalisés sur certaines communes, et les travaux de réhabilitation du centre de santé à Jargeau.

**M. Arnaud LEBOEUF** fait part du dernier conseil d'école concernant l'organisation de la rentrée et indique que le nombre de classes est inchangé.

Il informe que le financement par l'Éducation Nationale du Projet CNRé concernant des investissements de matériel audiovisuel a été revu à la baisse. Une décision du maintien du projet sera défini à la prochaine rentrée.

Enfin, il informe de sa participation à la formation de premiers secours PSC1 qui a eu lieu le 30 juin.

**M. Jean-François BOITARD** annonce que le SICTOM va engager une nouvelle campagne de distribution de composteurs à tarif négocié pour les habitants

Il s'interroge sur l'entretien du terrain rue de la Charbonnière pour le jardin partagé. M. le Maire indique que les conditions climatiques de l'année n'ont pas favorisé le bon déroulement de ce projet en partenariat avec la MFR de Férolles. Un broyage du terrain sera effectué après le 10 juillet, fin de la période d'interdiction du broyage en zone naturelle imposée par arrêté préfectoral. Le projet de « jardin partagé » est reporté à la rentrée de septembre.

**M. Nicolas MANTEAU** questionne sur l'avancement de la numérotation des habitations et l'appellation des rues pour les lieux-dits. M le Maire indique que le service de la mairie a pris du retard sur ce dossier. Toutefois les régularisations se font au cas par cas pour les habitations situées dans les écarts de la commune.

Il pose également la question de l'entretien du fossé rue du Clos Potin. M le Maire propose de faire un état des lieux sur site pour constater les travaux à envisager. Il rappelle également que les fossés de voirie sont dédiés à recevoir l'eau pluviale des voiries et que l'eau pluviale des propriétés doit se traiter à la parcelle comme il est indiqué dans le plan local d'urbanisme (PLU).

**M. Charles SIRE** fait part de la rencontre avec un agent des services du Département du Loiret en charge du site internet « Loiret risques » dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.



# VIDE GRENIER

## ORGANISÉ PAR L'UNION MUSICALE DE FÉROLLES



**7€**

LES 3 MÈTRES

**12€**

LES 6 MÈTRES

PETITE  
RESTAURATION  
ET BUVETTE  
SUR PLACE



STADE DE FÉROLLES

**DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**

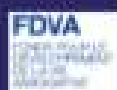
**ENTRÉE GRATUITE**

Inscription samedi 7 septembre de 10 à 12h à la salle de musique ou

par mail : [videgrenierferolles@laposte.net](mailto:videgrenierferolles@laposte.net)

ou par téléphone 06 84 17 50 30

Arrivée des exposants dès 6h00



**FÉROLLES**  
VILLE DE 5000 HABITANTS

UNION  
MUSICALE  
DE FÉROLLES

